

- ▶ rechercher des possibilités de commerce et d'investissement dont bénéficieront les résidents du Nord et tous les Canadiens;
- ▶ encourager une meilleure compréhension de la dimension humaine dans l'Arctique;
- ▶ promouvoir une approche de gestion écosystémique auprès des voisins arctiques et des autres pays;
- ▶ contribuer aux efforts internationaux pour atténuer les changements climatiques dans l'Arctique;
- ▶ renforcer nos efforts à l'égard d'autres questions environnementales pressantes;
- ▶ intensifier les activités scientifiques dans l'Arctique et continuer à enrichir l'héritage de l'Année polaire internationale;
- ▶ mobiliser les résidents du Nord en ce qui concerne la politique étrangère du Canada pour l'Arctique;
- ▶ soutenir les organisations participantes permanentes autochtones;
- ▶ offrir aux jeunes Canadiens des moyens de participer au dialogue sur la politique circumpolaire.

4 / 5

## EXERCICE DE LA SOUVERAINETÉ

Dans notre politique étrangère pour l'Arctique, le pilier premier et le plus important dans la reconnaissance du potentiel de l'Arctique canadien est l'exercice de notre souveraineté sur le Grand Nord. Le Canada a un riche passé dans le Nord, et la souveraineté du Canada est le fondement qui permettra de réaliser ce plein potentiel, y compris la dimension humaine. Le fondement est solide : la souveraineté du Canada dans l'Arctique est bien établie et de longue date. Elle repose sur un titre historique, lui-même fondé en partie sur la présence d'Inuits et d'autres peuples autochtones, qui remonte à des temps immémoriaux.